

et c'est très significatif pour eux, et ils s'en tiennent habituellement à cela. Et c'est d'ailleurs ce qu'apprennent les gens qui se parlent entre les deux communautés.

Nous sommes peut-être ici une terre de plus grande liberté, je ne sais pas, mais il me semble que dans ces pays, peut-être qu'on ne peut pas se permettre d'être en grève pendant des semaines et des mois non plus. Mais ce que je veux vous dire, c'est que le climat, la sensibilité et les coutumes sont complètement différentes dans certains cas. Et là-bas, lorsqu'on pose un geste comme celui-là, priver les gens de services publics pendant plus de 24 heures, c'est inadmissible, c'est sociologiquement inadmissible ou presque. Chez-nous on s'en fout comme de l'An 40. C'est complètement différent et un peu trop souvent malheureusement.

Pour répondre à votre deuxième question, c'est justement notre histoire des relations de travail au Canada qui nous incite, qui incite le ministre à prendre des mesures qu'on peut qualifier avec vous facilement de draconiennes, de très dures, mais l'histoire nous montre que cela ne les enfarge pas trop ces gens-là, vous savez... l'histoire nous l'a démontré, en particulier au Québec malheureusement. Cela ne les fatigue pas tellement.

Et comme le signalait mon collègue, si les gens respectent la loi, s'ils jouent le jeu, ils ne seront pas susceptibles de recevoir ces sanctions.

Je pense que ce qui est dans la loi démontre le sérieux avec lequel on fait face à la situation, et on dit aux gens: là on ne rit pas, on ne trouve pas cela drôle, nos assistés sociaux, nos chômeurs, nos bénéficiaires d'assurance-chômage qui ne recevront pas leurs chèques, on ne trouve pas cela drôle, nous autres, il ne faut pas que vous jouiez avec cela, c'est fini. C'est cela qu'on veut dire dans la loi. Même si elle est dure, extrêmement dure, et les comparaisons sont très faciles à faire, vous avez raison.

[Traduction]

M. Blackburn (Brant): Vous admettez donc que la loi est draconienne.

[Français]

M. Hamelin: C'est absolument «très» draconien. Mais la situation de la pauvre femme dans ma circonscription qui n'aura pas son chèque pour manger en fin de semaine c'est bien plus grave, c'est beaucoup plus grave que celui qui gagne 16 \$ l'heure, par exemple. Ça c'est grave.

[Traduction]

M. Blackburn (Brant): Que pensez-vous du fait de les envoyer en prison dans les cinq ans s'ils ne peuvent être syndiqués?

[Français]

M. Hamelin: Monsieur le président m'indique que mon temps s'écoule. C'est pour démontrer le sérieux avec lequel évidemment, monsieur le Président, il faut considérer cette question, et, je l'avoue facilement avec mon collègue, ce sont des mesures draconiennes et dures. Tous vont en convenir. Mais, encore une fois, je vous demande de faire appel aux familles de chez nous, aux petites entreprises de chez nous, qui sont menacées par l'action de 23 000 versus 25 millions. C'est un cheval, un lapin, monsieur le Président, comme on le dit chez nous. Il nous faut agir avec dureté, on n'a pas le choix.

Maintien des services postaux—Loi

C'est la situation qui nous y invite, et les positions extrémistes des parties qui nous forcent aussi à utiliser dans ce cas-là la force nécessaire.

[Traduction]

M. Nunziata: Monsieur le Président, cette mesure a été déposée hier à 11 heures. Je m'étonne de voir que le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) ne se soit pas encore prononcé officiellement à son sujet.

Comme s'en souvient le député, quand les facteurs ont fait la grève, le chef du Nouveau parti démocratique n'a pas posé une seule question à la Chambre des communes; du moins, qu'il m'en souvienne, le chef du parti qui se targue d'être le parti des travailleurs n'a pas posé de questions à ce sujet.

Le député peut sans doute m'éclairer en m'expliquant pourquoi, d'après lui, le chef du Nouveau parti démocratique ne s'est toujours pas prononcé sur cette mesure qualifiée de draconienne par des néo-démocrates? Pourquoi le chef du parti qui se prétend le défenseur de la classe ouvrière, le parti des travailleurs, garde-t-il le silence à ce sujet?

M. Keeper: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. De toute évidence, cette question s'adresse à notre parti.

Des voix: Oh, oh!

M. Keeper: Très manifestement, à moins évidemment que le député n'ait voulu ruser ou induire la Chambre en erreur, c'est une question qui nous vise, et non pas notre collègue, et nous devrions donc être autorisés à y répondre.

M. le vice-président: Je suis persuadé que le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Keeper) ne manquera pas d'en parler lui aussi dans son discours de tout à l'heure.

[Français]

M. Hamelin: Monsieur le Président, la réponse est simple et je vais tout à fait dans le sens de mon collègue libéral à cet effet. Tout le monde sait qu'on se targue du côté du Nouveau parti démocratique d'être les ardents défenseurs, n'est-ce pas, des travailleurs syndiqués, des syndicats. On sait qu'ils collaborent très largement au financement de ce parti, il n'y a pas de problèmes. C'est difficile pour eux: le bien commun, le bien public, cela devient une notion un peu difficile à saisir à ce moment-là. C'est sûr qu'ils sont placés dans une... et c'est un choix de régime encore une fois qui va probablement se poser lors d'éventuelles prochaines élections. Et votre question est bien posée. Ces gens-là vont demeurer probablement silencieux pendant tout ce débat, ou à peu près, parce qu'on leur indique que l'intérêt public dépasse l'intérêt particulier. Malheureusement, ces intérêts particuliers sont leurs amis et leurs associés, semble-t-il, théoriquement, du moins au niveau des *establishments* comme tels de ces groupes de pression localisés. Alors ils sont placés dans une situation incroyable. Mais vous avez raison, mon cher collègue: j'ai hâte d'entendre avec enthousiasme mon collègue de Yorkton—Melville (M. Nystrom), par exemple, parler de cela, sa position sur ces négociations. J'ai hâte qu'il me parle, et je termine, monsieur le Président—des besoins des citoyens, des familles versus ce petit groupe de 23 000 personnes qui tient en joue l'ensemble des citoyens canadiens. J'ai bien hâte d'entendre cela et mon collègue sûrement a aussi hâte que moi de le faire.